

ALPES MARITIMES
COMMUNE DE DRAP

DELIBERATION N°30/2024

OBJET : ENVIRONNEMENT : Demande de subvention auprès de la Région pour la plantation d'arbres-phase N°3 au titre du dispositif « Nature ta ville »

L'an deux mille vingt-quatre, le 11 du mois d'avril à 18h30.

Le Conseil Municipal de la Commune de DRAP, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil municipal, sous la présidence de **Monsieur Robert NARDELLI**, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 29 mars 2024

PRESENTS : Robert NARDELLI Maire/Martine DUNOYER DE SEGONZAC / Philippe MINEUR / Alexandra GHIGI-RUSSO / Catherine DINI/ Jean QUENCEZ adjoints, Christine DECORDIER / Sabrina DIVRY/ Kathy NICOLAS/ conseillères municipales déléguées, / Bouabdallah LAFTAS/Thierry VISSIAN /Vanessa BEAUJEAUD/Jean-Pierre MONTCOUQUIOL/Françoise DAMILANO /Romain BIANCHI /Sandrine GUGLIELMINO /Stephen VIALE/Clorinde MARCONI conseillers municipaux

ABSENTS REPRESENTES : Serge DIGANI par Sabrina DIVRY/ Xavier JARJANETTE par Jean QUENCEZ/Nathalie DIGANI par Catherine DINI

ABSENTS : Sophie ESPOSITO /Jean-Christophe CENAZANDOTTI/Gracienne DODAIN/ Michaël TRUCCHI/ Maeva THOMMERET/Philippe JANIN

Secrétaire de séance : Kathy NICOLAS

Vu le Code de la Fonction Publique Territoriale,

Considérant l'engagement de la commune de Drap afin de poursuivre son projet d'engagement environnemental dans le cadre du dispositif « Nature ta ville » mis en œuvre par la Région

Considérant le plan de financement établi comme suit :

Montant HT :29 777.85 €

Région : 20 844.50 €

Part communale : ...8 933.35€

Le conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'autoriser la réalisation de ce projet et de solliciter l'aide financière de la Région dans le cadre du dispositif « Arbres en ville »
- D'approuver le plan de financement qui s'établit comme suit :

Montant HT :29 777.85 €

Région : 20 844.50 €

Part communale : ...8 933.35€

Nombre de Conseillers en exercice : 27

Présents : 18 Procurations : 3 Votants : 21 Absents : 6 Contre : 0

Abstention : 0 Pour : 21

Fait à Drap, le 11 avril 2024

Le Maire,

Robert NARDELLI



Compte-rendu exécutoire après dépôt en préfecture le : 15/04/2024

Affichage en mairie le : 16/04/2024